

10.—Statistique du revenu et des ressources immobilisées des universités et collèges, certaines années terminées en 1921-1950

(En milliers de dollars)

NOTA.—Les grandes universités et plusieurs collèges figurent ici et comptent environ 80 p. 100 des étudiants d'université de plein temps inscrits durant la période. Les institutions omises sont en majeure partie celles qui sont dirigées par des religieux, où les professeurs ne reçoivent guère ou pas de traitement et dont, par conséquent, les rapports financiers ne sont pas comparables aux autres.

Année	Revenu courant					Déficit ²	Surplus ²	Ressources immobilisées		
	Dotations	Subventions du gouvernement	Frais de scolarité ¹	Divers	Total			Terrains, édifices et équipement	Dotations	Caisses de fiducie
1921....	1,497	4,522	1,826	1,244	9,089	80	194	48,124	28,328	..
1926....	2,148	5,471	2,380	1,236	11,235	192	132	65,708	42,157	..
1931....	2,258	6,925	3,323	1,455	13,961	600	126	82,403	48,459	..
1941....	2,046	6,804	5,143	2,054	16,047	244	116	95,680	55,082	17,422
1945....	2,469	8,305	5,701	2,677	19,152	114	192	97,454	60,403	24,163
1946....	2,397	10,485	9,779	3,153	25,815	75	532	102,627	56,975	28,999
1947....	2,314	13,768	13,636	3,203	32,921	350	382	112,409	59,208	34,397
1948....	2,387	14,863	14,903	4,689	36,842	169	347	123,248	63,724	42,302
1949....	2,568	16,218	15,959	4,845	39,590	542	935	139,779	69,012	43,093
1950....	2,950	18,959	15,409	5,140	40,459	601	413	150,178	84,410	37,821

¹ Pension et logement non compris.² Déficit ou surplus global des institutions faisant rapport.

Formation universitaire en vertu de la loi sur la réadaptation des anciens combattants*.—L'aide accordée aux anciens combattants pour leur formation en vertu de la loi sur la réadaptation des anciens combattants est exposée aux pp. 337-338 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Comme les anciens combattants devaient commencer leurs études universitaires dans les quinze mois consécutifs à leur libération, les inscriptions ont fort diminué. Durant l'année académique 1950-1951, environ 8,000 anciens combattants inscrits aux universités ont reçu de l'aide du ministère des Affaires des anciens combattants, contre environ 15,000 en 1949-1950 et 24,000 en 1948-1949. Depuis le commencement du programme de formation, il s'est trouvé 9,000 anciens combattants qui avaient un service insuffisant pour leur permettre de continuer leurs études jusqu'au bout. Sur ce nombre, 6,068 ont mérité une continuation de l'assistance en obtenant une bourse à leur université. Au cours de l'année 1949-1950, 94 p. 100 des étudiants anciens combattants ont réussi leurs examens et obtenu une forte proportion des bourses d'études disponibles.

Voici la répartition des 8,000 anciens combattants inscrits en 1950-1951, par année académique: première année, 255; deuxième année, 309; troisième année, 1,140; quatrième ou autre année, 4,605; et diplômes, 1,299. Depuis le début du programme de réadaptation en 1941, 54,000 anciens combattants ont bénéficié de la formation universitaire.

* Rédigé au ministère des Affaires des anciens combattants.